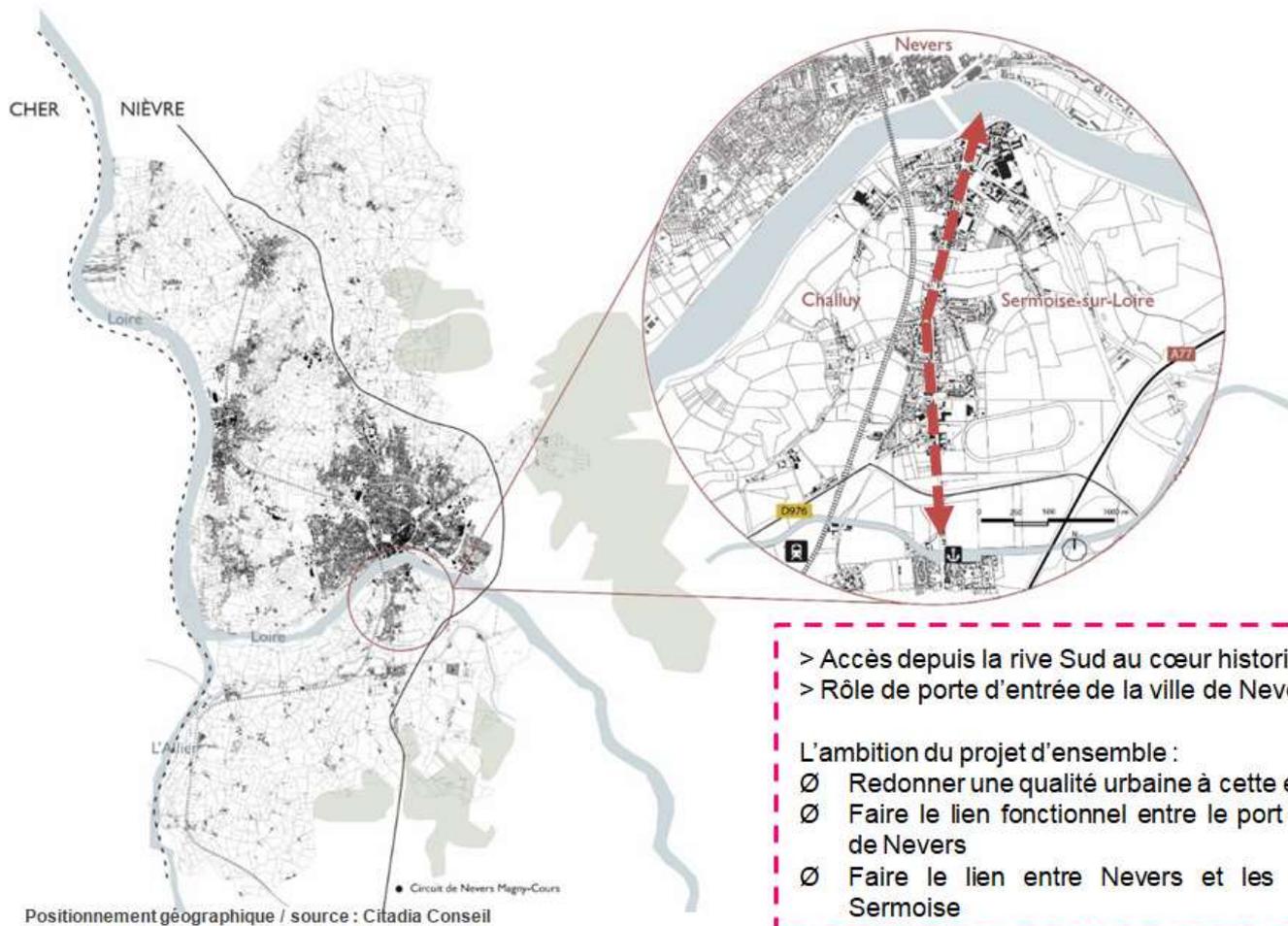


Requalification de l'entrée Sud de Nevers Agglomération

RÉUNION PUBLIQUE DU 31 MARS 2025



Le site du projet

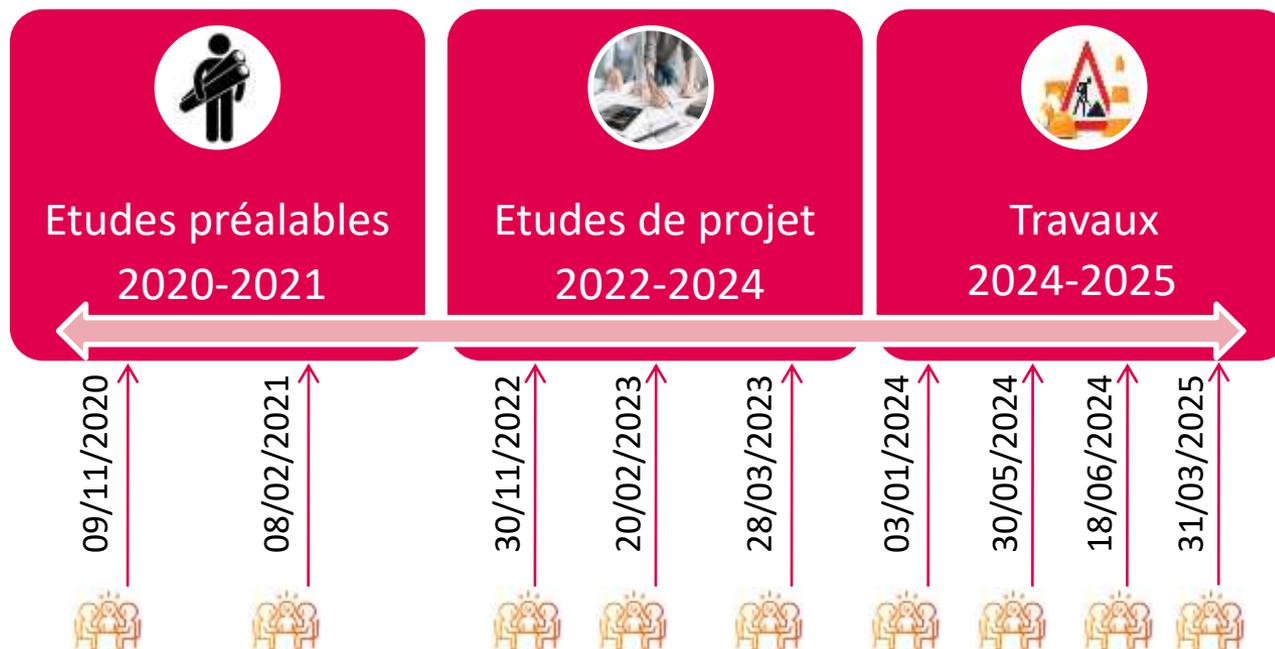


- > Accès depuis la rive Sud au cœur historique de Nevers
- > Rôle de porte d'entrée de la ville de Nevers

L'ambition du projet d'ensemble :

- Ø Redonner une qualité urbaine à cette entrée d'agglomération
- Ø Faire le lien fonctionnel entre le port de Plagny et le centre-ville de Nevers
- Ø Faire le lien entre Nevers et les communes de Challuy et Sermoise

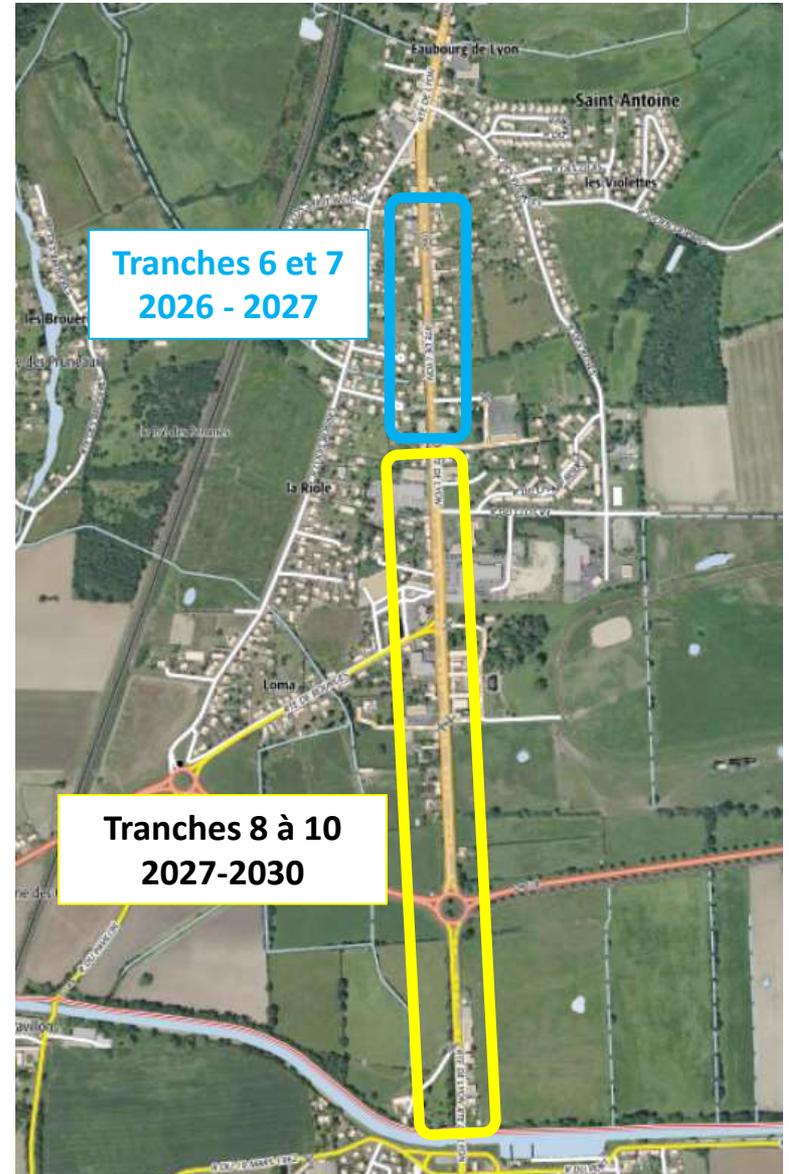
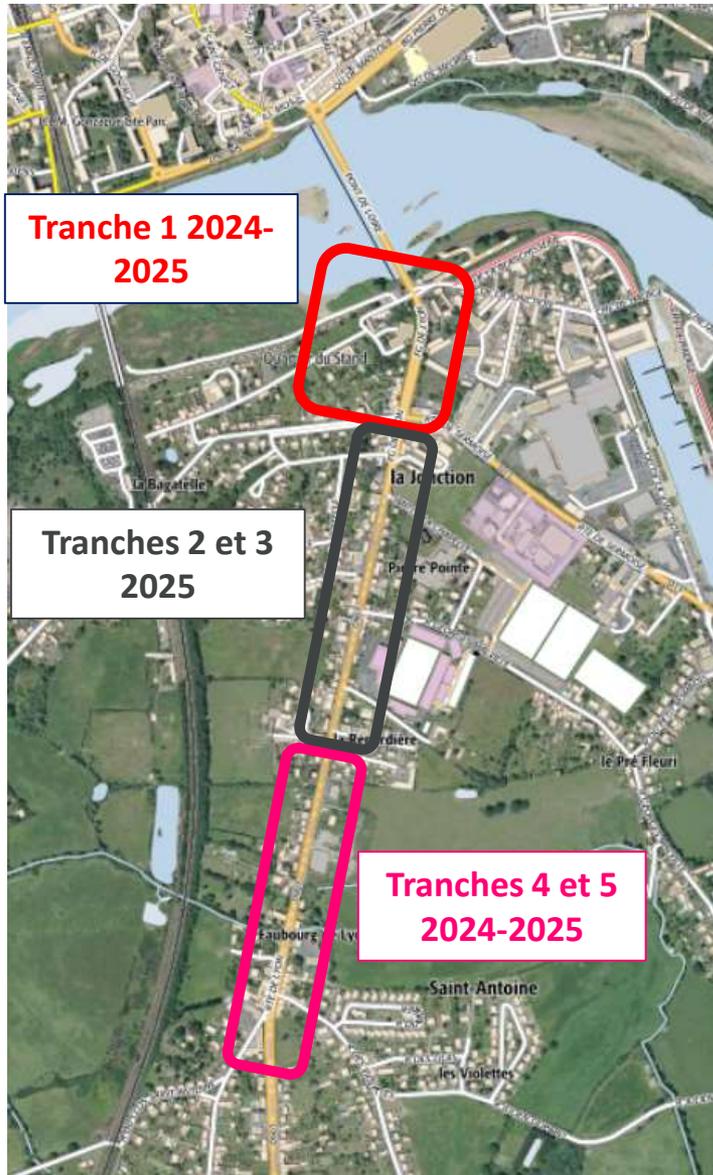
Le projet et la concertation



Comment la concertation a alimenté le projet...

- Des **plateaux traversants** aménagés pour réduire la vitesse et sécuriser la Route de Lyon
- Une place importante donnée au **végétal**, aux **piétons** et aux **cycles**
- Plus de places de **stationnements** à proximité des commerces mais moins de végétal
- Une **piste cyclable** continue et distinguée des cheminements piétons sur la majorité du linéaire

Le phasage



Les grandes orientations



1. PISTE CYCLABLE

Bidirectionnelle, sécuritaire et continue



4. STATIONNEMENT

Régularisé, longitudinal et ciblé

165 places



2. CHEMINEMENTS PIETONS

Confortables, agréables et continus



5. VÉGÉTALISATION

Dense, adaptée et rythmée

300 arbres



3. ACCESSIBILITE PMR

Facilité et garantie



6. DÉSIMPERMÉABILISATION

Favorisée et systématique

20 000 m²

Les grandes orientations



Vue 3D secteur Impasse de la Chapelle



Vue 3D secteur stade



Vue 3D secteur stade



Vue 3D Impasse des Sables / Vernes

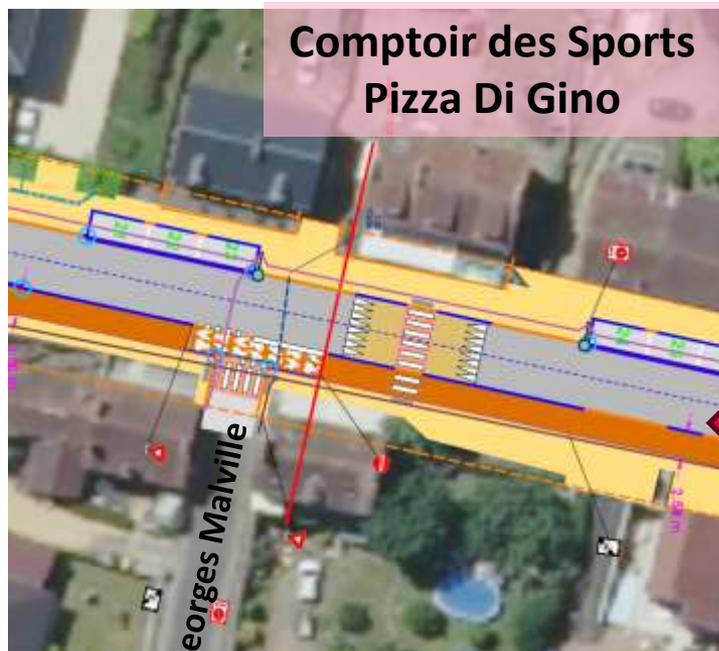
Les grandes orientations



Coupe type de l'aménagement

- environ 600 mètres de longueur
- 50 places de stationnement
- 3 plateaux surélevés sur 190 m
- 425 m² d'espaces verts
- 8 mois de travaux

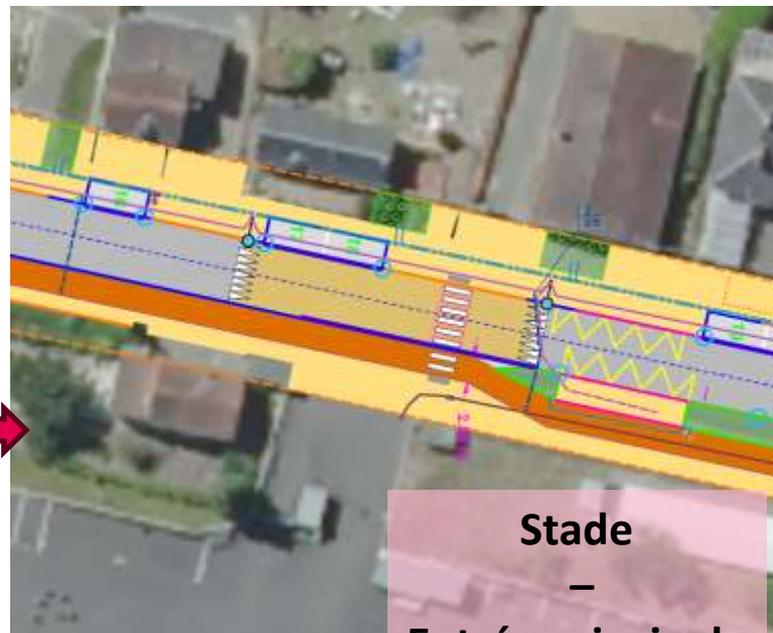
Zoom sur les plateaux surélevés



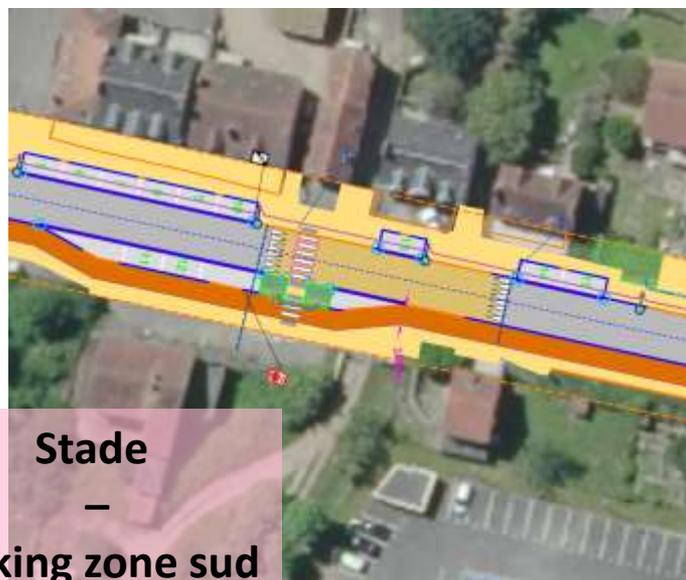
Comptoir des Sports
Pizza Di Gino

Rue Georges Malville

65 m



Stade
—
Entrée principale



Stade
—
Parking zone sud

40 m



Circulation lors des travaux

Etape I : Fin avril → mi-juillet

Démarrage le 28 avril :

- Travaux sur l'accotement est (côté pair « stade »)
- Remise en état à l'avancement ;
- Circulation automobile maintenue dans les 2 sens avec mise en place d'un alternat (feux tricolores)
- Circulation piétonne côté ouest (côté impair)
- Emprise alternat = 150 mètres



Circulation lors des travaux

Etape 2 : mi-juillet → fin août

- Travaux sur l'accotement ouest (côté impair) ;
- Remise en état à l'avancement ;
- Circulation automobile maintenue dans les 2 sens avec mise en place d'un alternat (feux tricolores)
- Circulation piétonne côté est (côté pair « stade »)
- Emprise alternat = 150 mètres

Fermeture entreprise
EUROVIA : du 18 au 22/08



Circulation lors des travaux

Etape 3 : 1 semaine – 1^{re} quinzaine d'août

- Enrobés sur chaussée de nuit
- Route barrée de 20 h à 7 h

Fermeture entreprise
EUROVIA : du 18 au 22/08



Circulation lors des travaux

Etape 4 : septembre → octobre

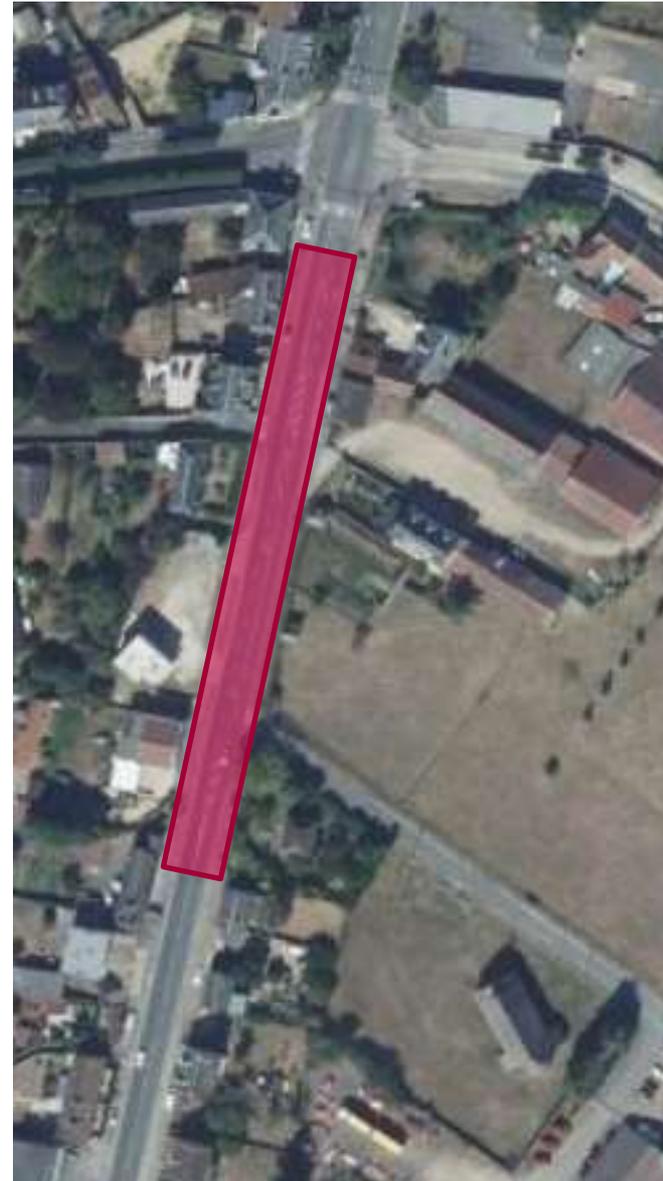
- Travaux sur l'accotement est (côté pair) puis sur l'accotement ouest (côté impair),
- Remise en état à l'avancement ;
- Circulation automobile maintenue dans les 2 sens avec mise en place d'un alternat (feux tricolores)
- Circulation piétonne maintenue sur l'accotement Ouest ou Est en fonction de la zone de travaux
- Emprise alternat = 150 mètres



Circulation lors des travaux

Etape 5 : novembre → décembre

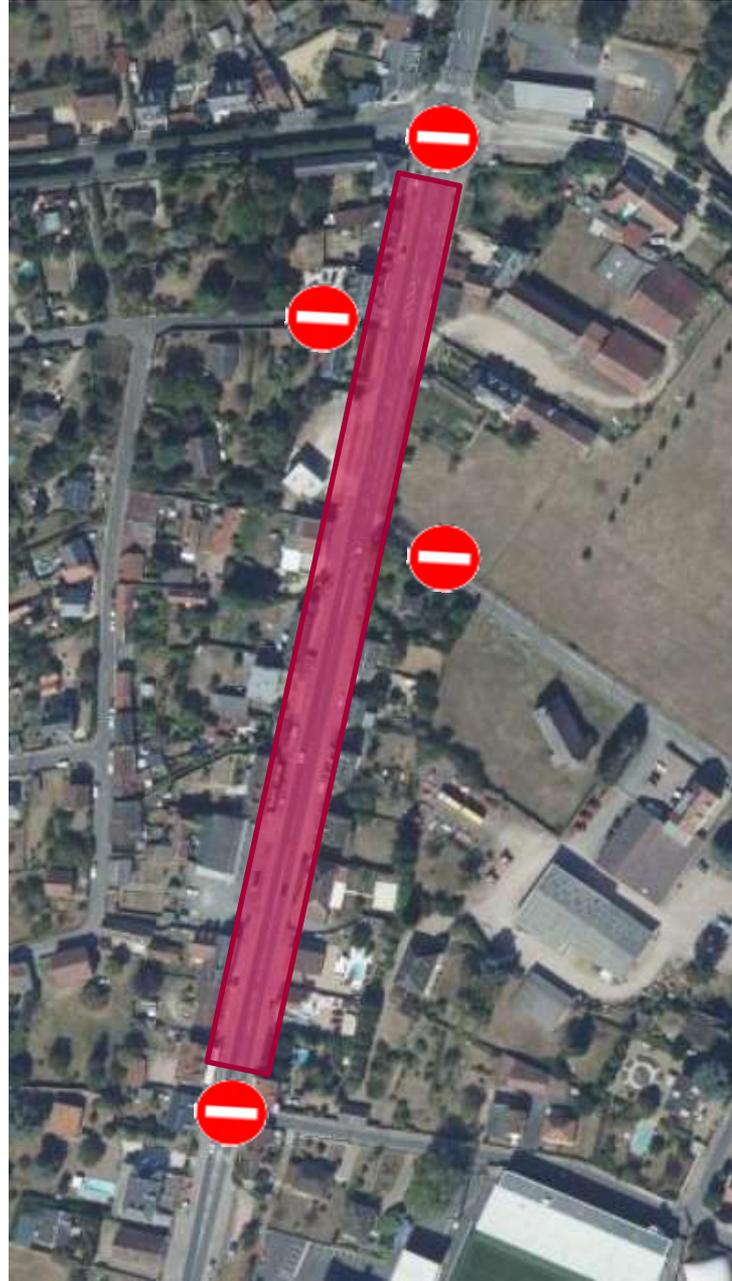
- Travaux sur l'accotement Ouest (côté impair) puis sur l'accotement Est (côté pair),
- Remise en état à l'avancement ;
- Circulation automobile maintenue dans les 2 sens avec mise en place d'un alternat (feux tricolores)
- Circulation piétonne maintenue sur l'accotement ouest ou est en fonction de la zone de travaux
- Emprise alternat = 150 mètres



Circulation lors des travaux

Etape 6 : fin année 2025

- Enrobés sur chaussée de nuit
- Route barrée de 20 h à 7 h



Intervenants

Maître d'œuvre :

SAFEGE

Lot I Voirie et Réseaux Divers :



Espaces verts : à définir

Eclairage public (Nevers) :



Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé : ALPHA COORDINATION



Eclairage public (Challuy / Sermoise-sur-Loire) :



Budget et financements prévisionnels



L'ÉTAT

Opération soutenue par l'État
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
Appel à projet Fonds mobilités actives



NEVERS AGGLOMÉRATION



COPINANCE
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

L'EUROPE

Fonds européen
de développement régional



LE DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

LA RÉGION BOURGOGNE -FRANCHE-COMTÉ



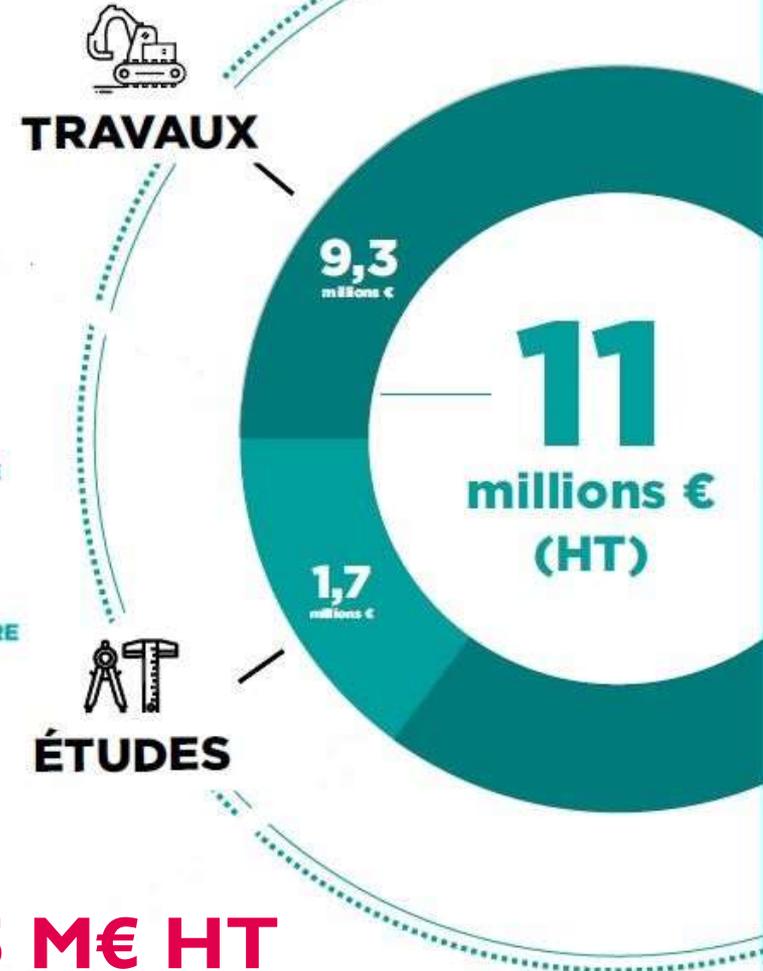
LA COMMUNE DE CHALLUY



LA COMMUNE DE SERMOISE-SUR-LOIRE



LA VILLE DE NEVERS



Dont phase 3 = 1.635 M€ HT